

Une nouvelle plateforme territoriale d'appui (PTA) pour faciliter la prise en charge des situations complexes.

Marseille, le 4 septembre 2018.

L'agglomération de Marseille, Aubagne, La Ciotat est désormais dotée d'une plateforme territoriale d'appui (PTA) aux parcours complexes. Elle sera opérationnelle en janvier 2019. Il s'agit de la huitième PTA en Provence-Alpes-Côte d'Azur, positionnant la région en tête pour le maillage régional.

Suite à l'appel à projets lancé en mai 2018, l'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Union régionale des professionnels de santé (URPS) médecins libéraux Paca ont présidé le 17 juillet dernier un comité de sélection afin de choisir le porteur de la future PTA.

Ce comité a réuni les différents représentants des professionnels et acteurs de santé bénéficiaires des services de la future PTA ainsi que des représentants du territoire concerné.

La candidature retenue est celle présentée par Pratic Santé, une association regroupant deux réseaux de santé, aux compétences complémentaires, reconnus sur le territoire pour leur savoir-faire respectif dans l'appui aux professionnels de santé dans le cadre des parcours de santé complexes :

- **Intervenants libéraux et hospitaliers unis pour le patient (ILHUP)** qui propose des services d'organisation et de sécurisation des sorties d'hospitalisation ainsi qu'un accompagnement psychologique extra-hospitalier pour les patients atteints de cancer et leurs proches ;
- **Marseille Diabète-Santé Croisée** qui a pour mission de repérer et dépister des maladies chroniques, informer, orienter et favoriser la prise en charge et le maintien à domicile de patients vivants avec ces maladies. Ce réseau porte également des programmes d'éducation thérapeutique et des actions en faveur des publics très précaires.

Qu'est ce qu'une plateforme territoriale d'appui ?

Identifiée par un numéro de téléphone, la plateforme territoriale d'appui est une équipe pluri-professionnelle qui apporte son aide aux professionnels de santé qui font face à une situation complexe dans la prise en charge ou l'accompagnement d'une personne, quels que soient l'âge, la pathologie ou le handicap.

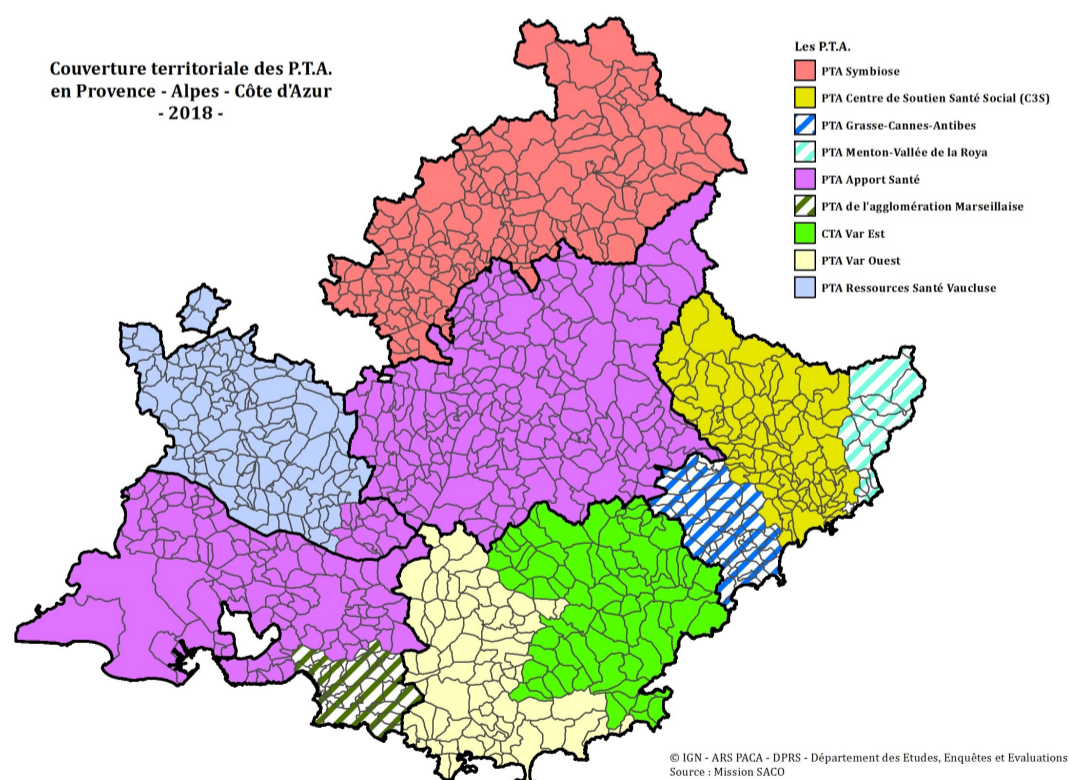
L'objectif : favoriser le maintien à domicile et éviter les ruptures de parcours et les hospitalisations inutiles ou évitables.

Provence-Alpes-Côte d'Azur : une région en avance.

A l'heure actuelle, les ¾ du territoire régional sont couverts en plateformes territoriales d'appui.

- 6 sont opérationnelles ;
- 2 sont en cours d'installation (agglomération marseillaise et vallée de la Roya).

Au total : 9 PTA en Provence-Alpes-Côte d'Azur



L'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, travaille, depuis 2013, à une préfiguration des plateformes territoriales d'appui aux parcours complexes, en s'appuyant sur des dispositifs existants et en mettant en cohérence les acteurs d'appui à la coordination. Elle a accompagné leur transformation, d'une approche par structure vers une logique de services aux professionnels et acteurs de santé. Elle mène ce travail en étroite collaboration avec l'URPS des médecins libéraux Paca.